

O B J E T : EXTENSION DE LA MAIRIE DE SAINTE-CLOTILDE

- approbation dossier technique
- autorisation de lancer l'appel d'offres

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le présent projet a pour objet la construction de 2 bâtiments justaposés à l'actuelle mairie en ses murs pignons EST et OUEST.

Cette opération dont le coût s'élève à 650 000 Francs sera exclusivement financée sur emprunt.

Le Bureau d'Etudes de la Ville ayant terminé ce projet; je vous demande Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier technique
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et de passer en cas d'appel d'offres infructueux un marché négocié avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

Monsieur Marcel HOARAU lit l'avis des Commissions :

"Favorable. Le marché devra être scindé en une tranche ferme et une tranche conditionnelle, cette dernière n'étant réalisée que si le financement le permet".

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

M. DUPONT - (Explication sur plan) - Le projet consiste à rajouter de chaque côté une aile en rez-de-chaussée au bâtiment actuel qui est en R+1, et comprend deux tranches. La première tranche, qui sera construite immédiatement, concerne l'aile la plus grande où seront placés les bureaux de l'aide sociale actuellement logés dans des conditions précaires sur le CD 44. La deuxième tranche correspond à des locaux dont les besoins sont moins urgents que ceux de l'aide sociale et sera donc réalisée si le financement le permet.

LE MAIRE - Je voudrais faire remarquer que cette réalisation coûtera autant que la maison que nous devons acheter en face, et sur laquelle des adaptations auraient été nécessaires en sus. Pour le même prix, nous aurons des locaux plus fonctionnels puisque conçus à l'origine pour des services municipaux.

Mise aux voix, la question EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

St Denis le 17 Juin 1981,  
P/le Préfet, le Secrétaire Général  
Signé : Didier Cullikery  
Pour Copie Certificat de Copie  
P/le Préfet  
Le chef de Bureau délégué  
Jacques Lacoste